

Séance de la Commission préparatoire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **85 (1902)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAUX

I

Séance de la Commission préparatoire,

le 7 septembre 1902 à 5 heures, à l'Université
de Genève.

Présidence de : M. Ed. Sarasin, président annuel.

Sont présents :

A. Comité annuel.

MM. Ed. Sarasin, président.

- » Ph. A. Guye, professeur, vice-président.
- » R. Chodat, » »
- » M. Gautier, secrétaire.
- » A. de Candolle, »
- » Arn. Pictet, trésorier.

B. Comité central.

MM. Prof. Dr C. F. Geiser, président, Zurich.

- » » Dr C. Schröter, secrétaire, »
 - » » Dr A. Kleiner, Zurich.
- M^{lle} F. Custer, trésorier, Aarau.

C. Anciens présidents annuels, anciens membres du Comité central, présidents des Commissions et délégués des Sociétés cantonales et des Sections permanentes.

- Bâle-Ville : MM. Prof. Dr E. Hagenbach-Bischoff.
» Dr R. Burckhardt.
» Dr K. von der Mühl.
» Dr F. Zschokke.
- Bâle-Camp. : MM. G.-A. Bay, conseiller d'Etat, Liestal.
F. Köttgen, Liestal.
- Berne : Prof. Dr Th. Studer.
» Dr W. Strasser.
- Fribourg : » Dr v. Kowalski.
- Lucerne : » Dr H. Bachmann.
Dr E. Schumacher-Kopp.
- Soleure : Prof. Dr J. Bloch.
- Thurgovie : » Dr Wegelin, Frauenfeld.
- Vaud : » Dr F.-A. Forel, Morges.
J.-J. Lochmann, colonel, Lau-
sanne.
Prof. Dr M. Lugeon, Lausanne.
» Dr L. Pelet, »
» Dr Renevier, »
- Valais : Prof. P.-A. de Riedmatten, Sion.
- Neuchâtel : » Dr F. Tripet.
J. de Perregaux.
- Genève : Dr Victor Fatio.
H. de Saussure.
- Etranger : Prof. Dr E. Schær, Strasbourg.
-

Délibérations.

1. Après avoir adressé quelques paroles de bienvenue aux délégués présents, le Président annuel déclare la session ouverte.

2. Il est procédé à l'appel nominal et la liste des membres présents est établie (voir ci-dessus).

3. M. le prof. GEISER, Président central, donne lecture du rapport du Comité central.

La question de la bibliothèque et de l'accord établi avec la bibliothèque municipale de la Ville de Berne donne lieu à une courte discussion.

M. le prof. RENEVIER craint qu'il ne survienne des confusions et voudrait savoir si un membre de la Société doit, pour avoir des livres, s'adresser à notre bibliothèque ou au bibliothécaire de la Ville de Berne.

M. le prof. STUDER répond qu'il faut s'adresser au bibliothécaire de la Ville de Berne et fait ressortir l'avantage qu'auront les membres de la Société de pouvoir consulter tous les ouvrages de la bibliothèque de Berne.

M. le prof. FOREL demande que l'on fasse peu à peu le fonds nécessaire pour la publication du catalogue des livres de la Société.

M. FATIO voudrait que l'on y ajoute le catalogue des ouvrages scientifiques que possède la bibliothèque de Berne.

M. le prof. GEISER dit qu'aucune décision ne peut être prise pour le moment à ce sujet, le Comité central fera étudier la question du catalogue par des personnes compétentes.

4. Le rapport financier pour l'exercice 1901-1902 est lu par M. le prof. C. SCHRÖTER. M. ARN. PICTET donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

5. L'Assemblée proposera à l'Assemblée générale la nomination de 12 membres honoraires ainsi que l'admission de 103 candidats.

6. M. le prof. KLEINER présente son rapport relatif à la *Physikalische Gesellschaft de Zurich* ; l'assemblée préparatoire proposera la réception de la dite Société comme section de la Société helvétique des sciences naturelles.

7. *Locarno* sera proposé à l'Assemblée générale comme lieu de réunion pour 1903. M. PIODA, conseiller national, sera désigné comme président annuel.

8. Le Comité central ne peut faire aucune proposition pour la réunion de 1904.

L'Assemblée générale sera nantie d'une proposition de la Section de *Lucerne* qui demande à recevoir la session de 1905, cette réunion devant coïncider avec le cinquantième de sa fondation. M. le D^r SCHUMACHER-KOPP se fait l'interprète des naturalistes lucernois pour inviter cordialement la Société helvétique à se réunir à Lucerne en 1905.

L'Assemblée préparatoire décide de demander à l'Assemblée générale d'accepter avec remerciements la proposition de la Section de Lucerne.

Des propositions éventuelles ont encore été faites par les Sections de *St-Gall* et *Soleure* pour les réunions de 1906 et 1908.

9. Lecture est donnée des rapports des commissions :

a) Commission de la bibliothèque.

b) Commission des Mémoires. La demande adressée

au Département fédéral par la commission des Mémoires, tendant à élever de 2000 à 5000 fr. le subside accordé par la Confédération, a été particulièrement appuyée par le Comité central.

MM. les prof. H. SCHINZ, à Zurich, et C. MOSER, à Berne, seront proposés comme membres de la commission, en remplacement de MM. C.-E. CRAMER, prof., et M. MICHELI, décédés.

c) Commission du prix Schläfli.

Le pli contenant le nom du lauréat sera ouvert à l'Assemblée générale et l'on proposera à celle-ci de décerner un prix de 1000 fr.

d) Commission géologique.

e) Commission sismologique.

Le subside de 100 fr. est admis. — La démission de M. AMSLER-LAFFON est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

f) Commission géodésique.

g) Commission des glaciers.

h) Commission limnologique. Sur la demande de la commission, le subside à proposer est fixé à 100 fr. au lieu de 150 fr.

i) Commission des rivières.

Le subside de 100 fr. est admis.

La séance est levée à 6 heures.
